Canada Life Assurance Co. 1981
BUDD WATSON

Le 135e rapport annuel de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Pendant les cent trente-cinq dernières années, la Canada-Vie a suivi de près les progrès de ses titulaires de police, en les aidant à planifier leur avenir financier et à protéger leur famille. Avec ses bureaux au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans la République d'Irlande, la Compagnie offre maintenant ses services à une famille internationale de titulaires de police.

Il me fait plaisir de vous présenter un aperçu des réalisations de la Canada-Vie en 1981. L'année qui vient de s'écouler a été remplie de défis pour l'industrie de l'assurance-vie, mais a aussi permis à notre Compagnie de prendre un nouvel élan et de continuer à progresser.

Le Président,

E. H. Crawford

Bon nombre de nos titulaires de police reconnaîtront le talent de M. Budd Watson qui se révèle dans sa photographie intitulée : «Bouquet de clajeux». Photographe de réputation internationale, M. Watson se spécialise dans la photographie de paysages et de scènes de la faune et de la flore à l'état sauvage. Nous avons déjà reproduit des oeuvres de cet artiste, sur nos rapports annuels de 1978 et de 1980.

L'iris versicolore, appelé aussi clajeux, est une fleur sauvage qui pousse dans des lieux humides. On la retrouve du Manitoba à la Nouvelle-Écosse, de même que dans le Nord-Est des États-Unis.

Aperçu de l'exercice terminé

Extraits du rapport annuel consolidé	1981 $	1980 $
Paiements effectués aux termes des contrats	**525 736 000**	402 909 000
Primes reçues pour les affaires nouvelles, pour la première année d'assurance	**405 158 000**	212 405 000
se divisant en—		
Assurance individuelle	**22 562 000**	22 245 000
Assurance collective	**25 420 000**	21 994 000
Rentes garanties	**315 840 000**	147 868 000
Assurances et rentes à capital variable	**41 336 000**	20 298 000
État de l'assurance-vie et des rentes	**46 412 151 000**	38 772 862 000
Actif	**4 148 349 000**	3 477 533 000
Taux net d'intérêt réalisé	**10,02%**	9,70%

Conseil d'administration

E. H. CRAWFORD
Président

DAVID W. BARR
Président du conseil

E. JACQUES COURTOIS, C.R.
Vice-président du conseil
Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault
Montréal

SIR DONALD BARRON
Vice-président du conseil
Midland Bank plc
Londres, Angleterre

ARTHUR J. E. CHILD
Président et chef de la direction
Burns Foods Limited
Calgary

JOHN H. C. CLARRY, M.E.B., C.R.
McCarthy & McCarthy

NATHANAEL V. DAVIS
Président du conseil
Alcan Aluminium Limitée
Montréal

GRAHAM R. DAWSON
Président du conseil et chef de la direction
Dawson Construction Limited
Vancouver

GÉRARD FILION, C.C.
Montréal

L. EDWARD GRUBB
Ancien président du conseil et chef de la direction
Inco Limited

RUSSELL E. HARRISON
Président du conseil et chef de la direction
Banque Canadienne Impériale de Commerce

J. C. PHILLIPS, C.R.
Président du conseil
Gulf Canada Limitée

MME A. F. W. PLUMPTRE
Ottawa

C. E. RITCHIE
Président du conseil et chef de la direction
La Banque de Nouvelle-Écosse

L'Honorable
ROBERT L. STANFIELD, C. P., C.R.
Ottawa

RICHARD L. TERRELL
Ancien vice-président du conseil
General Motors Corporation

WILLIAM P. WILDER
Président et chef de la direction
Hiram Walker Resources Ltd.

Membres de la direction

N. A. DALY, C.L.U.
Vice-président et directeur
Division canadienne

J. G. FLEMING, F.L.M.I.
Vice-président Placements

D. I. FRASER, F.L.M.I.
Vice-président Administration et secrétaire

D. A. NIELD, F.S.A., F.I.C.A.
Vice-président et directeur
Division de l'assurance collective

R. D. RADFORD, F.L.M.I.
Vice-président principal Placements et traitement de l'information

H. L. SCHULTZ, C.L.U.
Vice-président et directeur
Division des États-Unis

F. L. STREVENS, F.L.M.I.
Vice-président et directeur général
Royaume-Uni et Irlande

W. B. WAUGH, F.S.A., F.I.C.A.
Vice-président, actuaire en chef et contrôleur

Administrateurs honoraires

A. C. ASHFORTH

J. GORDON BEATTY, M.C.

E. C. GILL

J. G. HUNGERFORD, C.R.

BEVERLEY MATTHEWS, C.O.E.B., C.R.

JOHN L. McCARTHY

Le très Honorable
LORD McFADZEAN, K.T.

ELLMORE C. PATTERSON

État consolidé des résultats d'exploitation

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

	1981 $	1980 $
Revenus:		
Primes—(note 3)		
d'assurance-vie	**292 141**	247 959
d'assurance-maladie	**103 415**	83 155
de rentes	**375 193**	198 103
	770 749	529 217
Montants reçus pour les fonds réservés des contrats de rente	**88 449**	87 318
Revenu net des placements	**369 247**	293 111
Gain (perte) à la conversion de devises	**123**	(130)
Gain à la vente d'immeubles	**2 424**	1 176
Augmentation (diminution) de la valeur marchande de l'actif détenu pour les assurances à capital variable et les fonds réservés des contrats de rente	**(65 516)**	39 428
	1 165 476	950 120
Dépenses:		
Paiements aux titulaires de police et aux bénéficiaires—		
Prestations de décès	**104 325**	89 290
Prestations d'assurance-maladie et d'invalidité	**94 310**	72 649
Échéances d'assurance mixte	**12 890**	12 150
Rentes	**78 921**	61 767
Rachats en espèces	**123 001**	81 048
Participation aux bénéfices et bonifications (note 3)	**59 035**	53 738
Paiements effectués sur les fonds réservés des contrats de rente	**53 254**	32 267
	525 736	402 909
Intérêts sur les montants laissés en dépôt	**7 529**	7 038
Augmentation des provisions techniques (notes 3 et 4)	**398 359**	240 162
Frais de gestion, de souscription et de services	**130 825**	107 409
Impôts sur le revenu et sur les primes et impôts divers	**6 630**	5 223
Augmentation nette des fonds réservés des contrats de rente	**47 817**	146 644
	1 116 896	909 385
Revenu net avant poste exceptionnel	**48 580**	40 735
Gain résultant des changements de taux de conversion de devises	**21 161**	
Revenu net de l'exercice	**69 741**	40 735
Bénéfices non distribués et réserves pour éventualités au début de l'exercice, comme redressé (note 5)	**387 819**	347 084
Bénéfices non distribués et réserves pour éventualités à la fin de l'exercice	**457 560**	387 819

(Voir les notes ci-jointes)

Bilan consolidé

au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

	1981 $	1980 $
Actif:		
Obligations	**1 470 193**	1 121 524
Prêts hypothécaires	**882 502**	775 914
Actions (ordinaires et privilégiées)	**326 786**	269 880
Immeubles	**187 086**	166 711
Avances sur polices	**298 364**	234 469
Encaisse et dépôts portant intérêt	**47 528**	37 054
Primes échues et impayées	**26 292**	25 579
Produits financiers et loyers à recevoir	**64 118**	48 451
Autres éléments d'actif	**22 128**	22 416
Actif net des fonds réservés des contrats de rente	**823 352**	775 535
	4 148 349	3 477 533
Passif:	$	$
Provisions techniques (notes 3 et 4)	**2 532 415**	2 027 850
Sinistres réglés restant à payer et provision pour sinistres non déclarés	**121 267**	93 403
Montants portant intérêt laissés en dépôt par les titulaires de police	**58 274**	56 866
Provision pour participation future aux bénéfices et pour bonifications (note 3)	**83 610**	74 248
Montant détenu pour les fonds réservés des contrats de rente	**823 352**	775 535
Engagements de prestations en vertu des polices	**3 618 918**	3 027 902
Éléments divers de passif (y compris les montants non répartis et la provision pour impôts et dépenses à payer)	**71 871**	61 812
Total du passif	**3 690 789**	3 089 714
Bénéfices non distribués et réserves pour éventualités détenus comme protection supplémentaire pour les titulaires de police et les bénéficiaires (note 5)		
Réserve pour évaluation des éléments d'actif	**70 000**	48 000
Réserve pour valeurs en espèces	**36 934**	32 905
Réserve générale pour éventualités	**175 000**	162 000
Excédents non affectés	**175 626**	144 914
Total des bénéfices non distribués et des réserves pour éventualités	**457 560**	387 819
	4 148 349	3 477 533

(Voir les notes ci-jointes)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 1981

1. **Principales conventions comptables**

Les principes comptables suivis dans la préparation des états financiers sont ceux prescrits ou autorisés par le département des Assurances du Canada, puisque la Compagnie est assujettie à la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Les principales conventions comptables utilisées sont exposées ci-dessous.

a) Les états financiers regroupent les résultats d'exploitation et la situation financière des filiales en propriété exclusive de la Compagnie.

b) Les éléments d'actif détenus pour la conduite des affaires en assurance-vie sont évalués comme suit:

(i) Les obligations sont comptabilisées au coût amorti et les prêts hypothécaires au coût amorti moins les remboursements de capital, dont chacun comprend, en plus ou en moins, le solde non amorti des pertes ou gains sur ventes. La différence entre le produit de la vente d'une obligation ou d'une hypothèque et sa valeur comptable est considérée comme une rectification du rendement futur du portefeuille reporté dans le bilan et amorti sur la période la plus courte entre l'échéance du titre vendu et 20 ans.

(ii) Les placements en actions sont comptabilisés au coût, plus ou moins les pertes ou gains sur vente d'actions, et sont rectifiés selon la valeur marchande. Cette rectification représente chaque année 7% de la différence entre la valeur comptable rectifiée et la valeur marchande du portefeuille à la fin de l'exercice.

(iii) Les placements immobiliers sont comptabilisés au coût, déduction faite de charges, moins l'amortissement accumulé calculé d'après la méthode de l'amortissement à intérêt composé.

(iv) Les avances sur polices sont comptabilisées en fonction de leur solde impayé et sont totalement garanties par la valeur de rachat nette des polices sur lesquelles les avances sont faites.

c) Les éléments d'actif détenus pour la conduite des affaires en assurance-maladie sont comptabilisés au coût amorti en ce qui concerne les obligations et au coût amorti moins les remboursements de capital en ce qui concerne les hypothèques.

d) Les éléments d'actif détenus pour les assurances à capital variable et pour les fonds réservés des contrats de rente sont inscrits à la valeur marchande.

e) Les provisions techniques représentent le montant requis, en plus des primes et des intérêts futurs, pour les versements à effectuer à l'avenir en vertu des assurances et des rentes garanties. Les provisions sont déterminées d'après la méthode de la prime nette modifiée en utilisant les hypothèses appropriées qui tiennent compte du report et de l'amortissement de certains coûts entraînés par l'acquisition d'affaires nouvelles.

f) La Compagnie est assujettie à des lois complexes d'impôts sur le revenu dans différents pays. Les impôts sur le revenu sont basés sur une évaluation du montant à payer à court terme, ce qui peut ne pas présenter une relation normale avec le revenu avant impôts du fait des écarts temporaires et d'autres écarts dans le calcul du revenu imposable.

g) Les états financiers incluent les devises américaines au cours de 1,20 $ canadien par dollar américain, les devises britanniques au cours de 2,25 $ canadiens par livre et les devises irlandaises au cours de 1,90 $ canadien par livre pour 1981; les taux correspondants pour 1980 sont respectivement de 1 $, 2 $ et 2 $.

2. **Analyse des placements au 31 décembre 1981**

	Obligations $	Hypothèques $	Actions $	Immeubles $
		(en milliers de dollars)		
a) Éléments d'actif détenus pour le fonds de l'assurance-vie	1 357 458	838 289	261 840	185 438
Rectification pour le report et l'amortissement des gains et pertes	9 135	4 794	(17 405)	
Valeur comptable des éléments d'actif du fonds de l'assurance-vie (note 1 b))	1 366 593	843 083	244 435	185 438
Éléments d'actif détenus pour la conduite des affaires en assurance-maladie (note 1 c))	83 620	39 419		
Éléments d'actif détenus pour les assurances à capital variable comptabilisés à la valeur marchande	19 980		82 351	1 648
Valeur comptable des placements—1981	1 470 193	882 502	326 786	187 086
—1980	1 121 524	775 914	269 880	166 711
Valeur marchande des placements—1981	1 178 419	678 669	417 443	310 750
—1980	929 582	623 578	392 870	270 329
Amortissement des gains et (pertes) inclus dans le revenu net des placements —1981	(1 002)	(252)	6 741	
—1980	(760)	néant	9 163	

b) Éléments d'actif net détenus pour les fonds réservés des contrats de rente:

	1981 $	1980 $
	(en milliers de dollars)	
Obligations	**388 594**	379 176
Prêts hypothécaires	**97 023**	94 393
Actions	**311 096**	291 027
Immeubles	**9 278**	
Encaisse et dépôts portant intérêt	**2 834**	2 924
Produits financiers à recevoir	**15 731**	12 753
Montants dus aux courtiers en valeurs mobilières et autres	**(1 204)**	(4 738)
	823 352	775 535

3. **Redressements des exercices antérieurs**

Les chiffres correspondants de 1980 ont été redressés afin de refléter les changements apportés en 1981 aux méthodes de calcul des provisions techniques et de présenter ces provisions de façon comparative d'exercice en exercice. Les principaux changements dont l'effet est reflété aux notes 4 et 5 sont comme suit:

a) Au cours des exercices précédents, les provisions techniques étaient accrues pour équivaloir à la valeur en espèces d'une police, si celle-ci était supérieure aux provisions mathématiques. Les excédents de valeur en espèces sont maintenant couverts par une réserve, la réserve pour valeur en espèces.

b) Les provisions techniques pour les assurances et les rentes individuelles avec participation ont été réduites pour refléter le fait que les participations payables dans l'année subséquente, qui sont implicitement tirées des provisions, sont maintenant couvertes par un poste distinct dans le passif du bilan consolidé.

c) Une méthode à jour de calcul des provisions et de nouvelles hypothèses d'évaluation sont maintenant utilisées pour les avenants importants et les garanties complémentaires, et la méthode de modification pour les polices à primes variables a été changée.

De plus, les chiffres correspondants de 1980 ont été reclassés afin d'être en conformité avec la présentation des bonifications de 1981. Auparavant, la provision pour bonifications était ajoutée aux provisions techniques sur le bilan. Cette provision fait maintenant partie de la provision pour participation future aux bénéfices et pour bonifications. Dans l'état des résultats d'exploitation, les bonifications font maintenant partie des dépenses, alors qu'elles étaient auparavant déduites des primes.

4. **Provisions techniques**

	1981 $	1980 $
	(en milliers de dollars)	
a) Changements enregistrés au cours de l'exercice:		
Solde au début de l'exercice, comme déjà établi		1 850 932
Diminution nette résultant des changements de la méthode de calcul de certaines provisions pour assurance (note 3)		(52 704)
Reclassement de la provision pour bonifications (note 3)		(10 540)
Solde au début de l'exercice, comme redressé	**2 027 850**	1 787 688
Mise en réserve pour les affaires nouvelles et en vigueur, comme déjà établi		238 597
Changements de la méthode de calcul des provisions techniques (note 3)		(5 014)
Reclassement de la provision pour bonifications (note 3)		(2 888)
Mise en réserve pour les affaires nouvelles et en vigueur (Redressement de 1980)	**395 219**	230 695
Changement dû aux fluctuations de la valeur marchande des éléments d'actif détenus pour les assurances à capital variable	**3 140**	9 467
	398 359	240 162
Effet des changements de taux de conversion des devises au 1er janvier 1981	**106 206**	
Solde à la fin de l'exercice (Redressement de 1980)	**2 532 415**	2 027 850

b) Le montant des frais d'acquisition différés et non amortis déduit lors du calcul des provisions mathématiques était de 94 230 000 $ (84 626 000 $ en 1980).

5. **Bénéfices non distribués et réserves pour éventualités**

a) Changements enregistrés au cours de l'exercice:

	Réserve pour évaluation d'éléments d'actif $	Réserve pour valeur en espèces $	Réserve générale pour éventualités $	Excédents non affectés $	Total $
		(en milliers de dollars)			
Solde au 1er janvier 1980, comme déjà établi	47 501		140 000	106 879	294 380
Changement résultant du redressement des provisions techniques (note 3)		30 138		22 566	52 704
Solde au 1er janvier 1980, comme redressé	47 501	30 138	140 000	129 445	347 084
Revenu net et affectations pour 1980, comme déjà établi	499		22 000	13 222	35 721
Changements du revenu net et des affectations pour 1980 résultant du redressement des provisions techniques		2 767		2 247	5 014
Solde au 31 décembre 1980, comme redressé	48 000	32 905	162 000	144 914	387 819
Revenu net pour 1981				69 741	69 741
Affectations	22 000	4 029	13 000	(39 029)	
Solde au 31 décembre 1981	70 000	36 934	175 000	175 626	457 560

b) La réserve pour évaluation d'éléments d'actif comporte une réserve statutaire pour évaluation de placements servant à compenser les faiblesses du marché d'éléments d'actif détenus pour la conduite des affaires en assurance-vie et en assurance-maladie de 37 186 000 $ (33 374 000 $ en 1980) augmentée d'une rectification statutaire pour les fluctuations monétaires s'élevant à 1 007 000 $ (réduite de 28 953 000 $ en 1980), une réserve statutaire relative à la valeur comptable nette du matériel, du mobilier et de l'agencement s'élevant à 6 041 000 $ (4 265 000 $ en 1980) et une réserve additionnelle pour la protection contre les fluctuations futures des devises et du marché.

c) La réserve pour valeur en espèces est une affectation statutaire des bénéfices non distribués pour l'excédent de la valeur de rachat nette d'une police sur ses provisions techniques.

d) La réserve générale pour éventualités, qui est en fait une protection additionnelle pour les titulaires de police, a été mise sur pied en vue de parer aux fluctuations très défavorables des résultats techniques et de la situation économique. Elle comprend un montant de 50 093 000 $ (14 012 000 $ en 1980) pour les exigences statutaires à l'extérieur du Canada.

6. **Éléments d'actif aux États-Unis**

Au 31 décembre 1981, les éléments d'actif inclus dans le bilan consolidé ci-joint, gardés en fiducie aux États-Unis pour La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (à l'exception de ses filiales) afin de protéger ses titulaires de police des États-Unis, s'élevaient à plus de 393 000 000 $ dépassant ainsi les éléments de passif net envers les titulaires de police des États-Unis à cette date.

Rapport de l'actuaire

Aux titulaires de police et aux administrateurs de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie,

J'ai effectué l'évaluation des engagements de prestations en vertu des polices de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie pour son bilan consolidé dressé au 31 décembre 1981 et l'état consolidé des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date.

À mon avis, l'évaluation est conforme aux recommandations formulées par l'Institut canadien des actuaires à l'égard des rapports financiers des compagnies d'assurance. De plus, le montant des engagements de prestations en vertu des polices comprend une provision adéquate pour les paiements à effectuer dans l'avenir en vertu des polices en vigueur. Une imputation adéquate à l'égard de ces engagements a aussi été faite à l'état consolidé des résultats d'exploitation. Enfin, le montant des bénéfices non distribués affectés aux polices dont la valeur en espèces dépasse celle des engagements de prestations en vertu de ces polices est adéquat.

Toronto, Canada
le 17 février 1982

W.B. Waugh, F.S.A., F.I.C.A.
Vice-président, actuaire en chef et contrôleur

Rapport des vérificateurs

Aux titulaires de police et aux administrateurs de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie,

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie au 31 décembre 1981 ainsi que l'état consolidé des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis à l'opinion du vice-président, actuaire en chef et contrôleur de la Compagnie en ce qui concerne le montant des provisions techniques de la Compagnie.

À notre avis, d'après notre vérification et l'opinion du vice-président, actuaire en chef et contrôleur, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date conformément aux principes comptables décrits dans la note 1 et appliqués, après effet rétroactif accordé aux changements apportés au calcul des provisions techniques mentionnés dans la note 3, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Toronto, Canada
le 17 février 1982

Clarkson Gordon
Comptables agréés

Droit de vote des titulaires de police avec participation

Chaque titulaire d'une police avec participation établie par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, sans prime échue et impayée, a le droit d'assister aux assemblées générales de la Compagnie et d'y voter en personne ou par procuration. Les procurations peuvent être obtenues sur demande écrite auprès du secrétaire au siège social à Toronto. La personne agissant comme mandataire doit elle-même être un titulaire de police et avoir le droit de voter aux assemblées de la Compagnie. Pour être valables, les procurations doivent être reçues par le secrétaire au siège social au moins dix jours avant l'assemblée au cours de laquelle la procuration doit prendre effet. Le titulaire de police peut révoquer sa procuration à tout moment. L'assemblée annuelle de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a lieu chaque année, au siège social de la Compagnie, le premier jeudi du mois de mars.

HOWARD ROSS LIBRARY OF MANAGEMENT
MAY 14 1982
McGILL UNIVERSITY

CANADA-VIE
Siège social, Toronto, Canada